L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 19 NOVEMBRE 1881.

## Spectacles, Bals, &c.

### Académie de Musique.
DE BIDWELL.

Dimanche, 13 Novembre.
Pour une Semaine Seulement.
Compagnie de Comédie de
JOHN E. ROGER,
—Secondée par—
MINNIE PALMER ET R. E. GRAHAM,
Dans la comédie avec musique de Wm Gill
MY SWEETHEART.

Lundi, 27 novembre—Le grand tragédien Thos W. Keene. 13 nov—

### Théâtre St. Charles de Bidwell.
Dimanche, 20 novembre — Toute la semaine.
Grande production de
"HEARTS OF OAK."
Célèbre peinture dramatique et scénique de James A. Herne.
La troupe se compose de
Jas A. Herne, Katherine Corcoran.
Et d'une troupe formée avec soin.
Tout est nouveau. Scène, propriété et effets.
Le bureau de location est ouvert dès aujourd'hui pour la vente des places réservées.

Dimanche, 27 novembre—Les artistes favoris, Baker & Farron. 18 nov—

### THEATRE ST-CHARLES.
DE BIDWELL.
Dimanche, 13 novembre, pour une Semaine.
J. H. HAVERLY'S
NEW "WIDOW BEDOTT" COMEDY COMPANY,
Avec le fameux comédien,
M. CHAS B. BISHOP,
Représentant la Veuve célèbre.
Dimanche, 20 novembre—Combinaison Herne "Hearts of Oak." 13nov—

# STAR
# Clothing House.
## 89 Rue du Canal-89

En faisant notre salut d'ouverture aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et au public en général, nous tenons à leur assurer qu'aucun effort [illegible]

## Star Clothing House
[illegible]

## Star Clothing House
[illegible]

## Magasin de Vêtements du Star,
89 RUE DU CANAL
Vêtements confectionnés pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants,
Un volume infinie de modes et de tissus.
Les dernières coupes-travail de premier ordre et
## Prix de Sacrifice.
Assortiment complet de
Articles de toilette pour Hommes.
Dernières nouveautés en
Echarpes, Cravates, Cols, etc., etc.,
Chapeaux et Casquettes,
Malles, Valises, Sacs de Voyage, etc.,
Département de linge fait sur commande.
Nous étant assurés les services d'un tailleur de premier ordre, [illegible]
COUPE GARANTIE.
Nous invitons à venir examiner notre stock.

# STAR
# Clothing House.
## 89-Rue du Canal-89
23 oct—3m

Bureaux de la "Louisiana Oil Company", No 43 rue Baronne—A l'élection annuelle de cette Compagnie, tenue le LUNDI 7 [novembre] 1881.
MM. F. P. Martinez, MM. Paul Bellocq, E. Trépagnier, Chs DeBuys, Jos A. Hincks, R. Beer, J. A. DeBlanc.
Ont été élus Directeurs pour l'exercice de l'année suivante et à une réunion de la Direction tenue le MERCREDI 9 courant, M. J. A. DEBLANC a été réélu président à l'unanimité, M. PAUL BELLOCQ a été élu vice-président et M. A. C. LANDRY réélu secrétaire.
A. C. LANDRY, Secrétaire.
10 nov—10t

Bureaux du Bienville Oil Works Co.—Nouvelle-Orléans, 8 novembre 1881.—A l'élection annuelle qui a eu lieu le 19 octobre, les directeurs suivants ont été élus:
P. ALDIGÉ, JOS. BAYLE, A. DESDUNES, F. J. GASQUET, E. L. CARRIÈRE, JULES ALDIGÉ.
Et à une assemblée de la direction le 7 novembre, les officiers suivants ont été réélus pour un an.
Président: JULES ALDIGÉ.
Secrétaire: A. BENJAMIN.
Signé: A. BENJAMIN.
9nov—12t

Bureau de la Levee Steam Cotton Press Co.—Nlle-Orléans, 3 novembre 1881.—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle pour sept directeurs de cette compagnie pour servir pendant l'année courante, aux bureaux de cette compagnie No 107 rue Gravier LUNDI, 21 du courant, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
WM. S. B. SEVEY, Secrétaire.
9 nov—au 21

A. Dumaine, Hy J Montagnet, Jos E Williams, Nlle-Orléans. Nlle Orléans. Pittsburg.
# Grand Lake Coal
COMPANY.
## DESFORGES, MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.
Charbon en baril pour être expédié.
Chantiers { Sur la Levée, entre les rues Poet et St-Ferdinand; Rue de [illegible] au pied de la rue Mandeville; Rue de entre les rues Henderson et Robin.
Agents du "Bayou Sara Coal Depot".
Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet.
1er sept—3m Nlle Orléans, Lne.

### Charbon! Charbon!!
J'AI l'honneur d'annoncer au public que j'ai ouvert de nouveau un bureau pour recevoir les ordres de charbon à mon dépôt, No 39 rue Magazine, où l'on trouvera les meilleurs charbons de Pittsburg, Anthracite et Cannel, au plus bas prix du marché.
30 oct—1m DMeVe. LAMBERT.

---

### SPECTACLES BALS, &c

### GRAND OPERA HOUSE.
Brooks, Norton & Connor, Locataires-Directeurs.
LUNDI, 14 NOVEMBRE—
DURANT LA SEMAINE
Le Drame à Grand Spectacle de Colville,
THE WORLD!
Avec sa Scène à Sensation du Radeau,
La Machine Infernale,
L'Asile des Fous,
L'Elévateur pour Passagers.
Joué par la
Grande Compagnie de Brooks & Dickson.
13nov—

### GRAND BAL DES
## GARÇONS RESTAURATEURS,
A la Salle des Odd Fellows,
LE SAMEDI 17 DECEMBRE.
—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
F. CHAPON, Chairman.
Gust. Chenée, Paul Roques,
Emile Hue, Ben. Garcin.
PRIX DU BILLET............$1 00
No Checks.
On peut se procurer des invitations de bal chez M. P. Roques, coin des rues Douane et Bourbon; de M. Castex, coin des rues Madison et Decatur.
La bande de musique du Prof W. Borchert, du Fort Espagnol, est engagée pour cette occasion.
23 oct—23,30—6,13,20,27Nov.—4,11,13,12, 14,15,16,17Déc.

### JARDIN DE WENGER.
Nos 11 et 13 rue Bourbon.
TOUS LES SOIRS,
Grand Concert, exécuté par le célèbre Orchestre de Dames Américaines,
Sous la direction du Prof. Albert Erchert, avec Mlle Emma Kissel, solo violoniste.
Programme nouveau chaque soir. Matinée le Dimanche.
Quatre chambres complètement meublées pour les dames, ayant les entrées séparées et sont arrangées pour l'agrément des dames-visiteuses.
Les personnes tapageuses ou de caractère suspect ne seront pas reçues dans l'établissement.
Les meilleurs vins, liqueurs et bières et un lunch excellent servis à toute heure.
8 oct—6m

### INSTITUTIONS.

## ECOLE DE DESSIN.
### SOUTHERN ART UNION
203 RUE DU CANAL.
Comité sur l'Enseignement de l'Art:
V. H. BUCK,
A. Perelli, A. Molinary, P. Poincy, J. Genin, T. S. Moise, G. D. Coulon, M. I. Smith, Jr., T. A. Cox.
A. PERELLI, Professeur de Dessin.
A. MOLINARY, Professeur de Peinture à l'Huile.
Mlle J. TUZO [de New-York], Professeur d'Aquarelle.
Classe du Soir—Dessin et Peinture. [illegible]
CLASSES D'AQUARELLE.
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 11 à 1 heure P. M. Prix des leçons $6 par mois; $1 de réduction pour les membres et leurs enfants.
CLASSE DU SOIR
Lundi, Mercredi et Vendredi, de 7 à 9 heures. Prix des leçons $3 par mois, prix ordinaire.
Classe Préparatoire de Dessin
Pour écoliers, Mardi et Vendredi, de 3:30 à 4:30 heures. Prix $4; $1 de moins pour les enfants des membres.
La classe de Mlle Tuzo Peinture sur Porcelaine aura lieu Lundi et Jeudi, de 10 à 11 heures. Prix $10 pour un cours de 10 leçons.
Les applications doivent être adressées à Mlle GOODALE, aux Bureaux de l'Union, 203 rue du Canal.
20oct—3m—Dim Mardi Jeudi

COLUMBIAN EDUCATIONAL & KINDERGARTEN INSTITUTE.
(Anciennement Institut D'Aquin)
198..........Esplanade..........198
L'OUVERTURE de la 12me session annuelle de cet Institut a eu lieu le 5 septembre 1881. L'enseignement comprend toutes les branches d'un cours complet, en anglais et en français, ainsi que les langues modernes les plus usitées. Pour la musique, la direction s'est assuré le concours du professeur H. ROLLING. L'Institut est situé dans l'un des quartiers les plus salubres et les plus agréables de la Nlle-Orléans. Les bâtiments et les terrains sont vastes et admirablement disposés pour des pensionnaires ou des externes. Prix modérés. Pour circulaires, etc., s'adresser à Mlle M. FITZGERALD, à l'Institut.
18sept 6P

Institut MARKEY & PICARD
A l'angle des rues Esplanade et Tonti, Nlle-Orléans.
LE 1er septembre prochain aura lieu l'ouverture des classes de cette Institution, située dans le quartier le plus salubre de la ville, et offrant aux parents toutes les garanties désirables. [illegible]
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs choisis avec le plus grand soin. [illegible]
21aout—3m D Me V.

### Pensions Restaurants &c.

## PENSION PRIVEE
TENUE PAR
## CLEMENS OLBERDING,
71..........Rue Royale..........71
A deux îlets et demi de la rue du Canal.
Emplacement pour Familles et Voyageurs.
PRIX MODÉRÉS et Première Table.
11nov—3m

## RESTAURANT DE LA LOUISIANE
113 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
Salon au premier. Chambres confortables pour voyageurs. Pension au jour, à la semaine et au mois.
LOUIS BÉZAUDUN, propriétaire.
On y trouvera les mets les plus recherchés au marché et les vins des meilleurs crus. 1er nov

### RESTAURANT DE
## JOHN,
182 RUE DU CANAL,
Presque en face du Grand Opéra House.
Nouvelle-Orléans.
JOHN STRENNA.
Sept—3m Propriétaire.

### Pension Privée.
No 133 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.
J'AI l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.
Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.
3 sept—3 m L. TRAPOLIN.

### LES HERITIERS DE
## J. LEVOIS
### 133 RUE DU CANAL,
Maison Touro.
Déballeront, LUNDI, 3 du courant, un très grand assortiment d'étoffes françaises et anglaises pour robes, importées par eux et comprenant les dernières nouveautés en
Etoffes laine, laine et soie,
—Un choix complet de—
Garnitures Brochées et à Carreaux,
Se mariant avec les couleurs de étoffes.
En offrant des BARGAINS spéciaux dans leurs étoffes pour robes, importées l'année dernière.
Ils sollicitent l'examen des personnes qui ont besoin de robes d'automne et d'hiver.
Sept—6P

ANT. CARRIÈRE. B. S. CARRIÈRE. EMILE J. CARRIÈRE.
## A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
[illegible] OSCAR BOIS
### QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
EPICERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
19fev—1an Nlle Orléans.

---

# P. WERLEIN,
# MAISON DE PIANOS,
135 - - - - - RUE DU CANAL - - - - - 135
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
# LE PIANO MATHUSHEK,
Le seul Piano droit qui conserve son accord en permanence.

### IMPORTATION DIRECTE
## D'Instruments de Musique de tous genres.
INSTRUMENTS MECANIQUES.

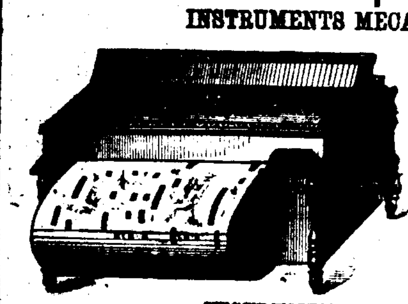

Melophones,
Autophones,
Organettes,
Organinas,
Boîtes à Musique,
Orgues à manivelle,

INSTRUMENTS A LAMES.

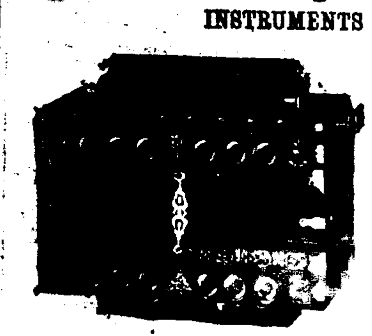

Accordéons,
Flutinas,
Concertinas,
Harmonicas.

INSTRUMENTS EN CUIVRE

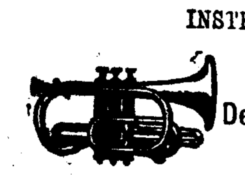

CORNETS, SAXHORNS,
De A. Lecomte & Co. et de Thibouville, de Paris.

INSTRUMENTS A CORDES.

VIOLONS,
VIOLAS,
VIOLONCELLES,
GUITARES,
BANJOS.

INSTRUMENTS A VENT EN BOIS.

Flûtes, Clarinettes Piccolos, Fifres, Flageolets, Bassons, &c.
## CORDES POUR TOUS LES INSTRUMENTS,
EN GROS ET AU DETAIL.
10nov—

# Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
## PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
# Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus harmonieux et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald, où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—1an

# JOS. BRANDNER,
Marchand-Tailleur,
34..........RUE BOURBON..........34
A constamment en magasin un bel assortiment de DRAPS CASIMIRS et étoffes à gilets.
Sept—3m

### BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 8[4]
Entre St-Louis et Conti.
BASILE BARÈS a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient d'ouvrir un atelier, spécialement pour la réparation et accord de pianos. Les fournitures employées pour la réparation sont reçues directement de la maison Muller de Paris. Toutes les réparations sont garanties et promettent une entière satisfaction.
Comme par le passé, musique fournie pour bals et soirées.
Les ordres de la campagne seront exécutés dans le plus bref délai.
20 fev—

Fabricants de Sucre, de Candis et Brasseurs.
1851..... ONNABEL .....1881
TRENTE années consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été [employés dans le traitement des Jus de Cannes. Tous les brasseurs du Nord et de l'Ouest font usage du bi-sulfite. Circulaires et renseignements envoyés sur demande.
P. O. Box 1218. H. BONNABEL, 27 rue North Peters.
18 sept—3m

## ATTENTION!
## Planteurs Sucriers!
Acide sulfurique,
Acide Muriatique,
Super Phosphate de chaux sol, et
Super Phosphate d'Alumine sol.
Pour la clarification du jus de la canne, fabriqués et à vendre par la
Stern's Fertilizer and Chemical Manufacturing Company,
14 rue de l'Union, Nouvelle-Orléans.
21oct—3m

Ne manquez pas d'aller au
No 15 DE LA RUE DAUPHINE
## Septoline & Safety Oil
DEPOT
—ET D'Y—
VOIR Le nouveau gaz de Pétrole, plus brillant que le gaz de charbon et un quart meilleur marché—50 cts les mille pieds.
VOIR Le Surmarbre antiseptique avec mèches sans fin qui conviennent à toutes les lampes.
VOIR La lampe mécanique sans cheminée, donnant la lumière la plus brillante.
VOIR La lampe automatique de rue.
VOIR La lampe et le réflecteur de rue à tube, que le vent le plus violent n'affecte pas.
VOIR Les meilleures lampes améliorées à gaz, portatives.
VOIR Les lanternes portatives à tube.
VOIR Les meilleures lanternes de sucreries et de hangars à sucre.
VOIR Les meilleures huiles et Saindoux d'éclairage pour lampes et machines à gaz.
VOIR Le plus grand choix du pays. Il vous regardera [illegible] qu'il vous en coûte.
26 oct—1m

### CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Avet Vincent
Audibert François
Bonell'on, De Judith
Bourgeois Louise Marguerite Marie
Brun Jn Marie
Bur Jean
Beaudino Mme Vve
Berthe Etienne
Baud
Chevarie Pascal
Chenalle Guillaume
Chaland Louis et S
Castex Paul
Cassé Bertrand
Castel C'ande
Calmette Vve, née Abadie
Cerilien B
Connier Auguste
Daron Luc Thérèse Mr
Dessousse Paul
Dousse Jean
Dausin Marc
Dominique
Desespéville Edouard
Deguabney Blanc Louis de Gonesse
Delacroix Mr et Mme D
Destere Alexandre Henri
Dieudonné Nicolas Joseph
Espanasse A
Edmonde Edgar
Estrade Jean Marie
Espargilière Dr Isidore
Egle ou Egble Mme Vve
Fournal J
Ferrari Jean
Fernandez Mr et Mme
Gées Mme Vve
Gouesnet Mr et Mlle
Gounet Jn Pierre
Guilleminaux Pierre
Guiraud Michel
Geraud Léon
Hare Emile
Haillet Henri
Hamon Gustave A M
Harant Pierre J A
Hoffer Charles N
Jenty François
Jacomet Jean
Laborde Gabrielle
Laberrère Jean Marie
Lasnac Jean
Laporte Jean Jolly
Lavigne André
Laure Etienne
Lagree Edouard Bernard
Lamende Pierre
Lapralle J J
Laforie Léon
Lauget Claude
Lafaverière Armand
Laporte Pierre
Lagouillanie François
Lechable Jean et Michel
Martin Mme Eugène
May Dominique dit Bernard
Milaert Pierre Joseph
Meury François
Michel Simon et Dominique
Mirau Jean
Mallet Joseph
Marquet Jean
Maria Jean Louis
Malharin LeFèvre
Marlet François
Michel Joseph
Mary Benedict
Marcelin Mme
Martin Charles
Nant Barthélemi Davis
Olivier Louis
Potin Marie Vve Osta's
Pavret Damien
Peyrat Jean
Pelou Pierre
Pontaneur Mme
Perrino Jean
Pagan Michel
Peloubet
Robert Charles Guillaume Breton
Rolland Ernest
Renaud
Revertegat Joseph Pierre
Roby Henri
Stable Léon
Sarrat Vve Célestin
Schaff Edouard
Thierry Mme Désiré Edouard
Thibaut Alexandre
Vincent Edouard
Vaillant Henri
Villeneuve
Yvon Mlle

Les Français sujets aux 28 jours de service militaire peuvent adresser au Département de la Guerre, par l'intermédiaire du Consulat, une demande de dispense. Ceux qui négligent cette formalité s'exposent à la rigueur de la loi.
La Nelle-Orléans, le 1er novembre 1881.
Le Consul de France,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
1er nov—

---

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple

## TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI 13 DECEMBRE 1881
Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
## Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
## Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

## PAS DE REDUCTION!
## Pas d'ajournement!
## UN DEMI-MILLION
de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.
Magnifique Chance
DE FAIRE
# FORTUNE!
—LA—
COMPAGNIE
## DE LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
FERA
A
LA NOUVELLE-ORLEANS, Louisiane.
—LE—
MARDI, 13 DECEMBRE 1881.
## UN GRAND TIRAGE
# EXTRA,
CLASSE M,

UN GROS LOT DE...... $100,000
UN GROS LOT DE...... 50,000
UN GROS LOT DE...... 20,000
Un lot gagnant par chaque neuf billets.
11,279 Lots, montant en tout à
## $522,500.
Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
MARDI, 13 DECEMBRE 1881,
## Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Gros lot de $100,000.. | | $100,000 |
| 1 ... do | 50,000.. | 50,000 |
| 1 Lot de.... | 20,000.. | 20,000 |
| 2 Lots de.... | 10,000.. | 20,000 |
| 4 Lots de.... | 5,000.. | 20,000 |
| 20 Lots de.... | 1,000.. | 20,000 |
| 50 Lots de.... | 500.. | 25,000 |
| 100 Lots de.... | 300.. | 30,000 |
| 200 Lots de.... | 200.. | 40,000 |
| 600 Lots de.... | 100.. | 60,000 |
| 10000 Lots de.... | 10.. | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit.......... 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit.......... 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit.......... 7,500

11,279 Lots s'élevant à.......$522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane, S'adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur la bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'express.
Souvenez-vous qu'au Tirage du
MARDI, 13 Décembre 1881.
## TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les villes, comtés, villes et villages de l'Union.
D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
Les Applications de conditions pour clubs doivent être faites au bureau de la Compagnie, seulement, à la Nlle-Orléans.
Ecrivez pour des circulaires ou envoyez les ordres à
M. A. DAUPHIN, Nlle-Orléans, Lne.,
ou à la même personne au
No 212 Broadway, New-York

---

## ANNONCES JUDICIAIRES
### VENTES PAR LE SHERIF.

Gustave Ducros vs Frédérick E. Schmidt.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1430—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI 20 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Conti, Derbigny et St Louis, désigné comme lot numéro quatre de l'îlet No 48 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 17 janvier 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, le 26 février 1849. Lequel dit lot mesure au pied américain vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Claiborne, sur cent cinq pieds neuf pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles.
2° Un autre certain lot de terre situé dans le même District et le même îlet, attenant au lot No 4, ci-dessus décrit, formant une partie ou portion du lot désigné par le No 3, sur un plan dressé par J. Pilié, arpenteur, en date du 1er mai 1850 et déposé pour référence en l'étude de D. L. McCay, anciennement notaire, lequel dit lot mesure, au pied américain, Trois Pieds Trois pouces et Deux lignes de face à la rue Claiborne sur Cent Cinq pieds Sept pouces et Trois lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dits lots de terre, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.
Etant les mêmes propriétés acquises par le défendeur dans cette affaire par achat de la succession de Veuve J. Ferrari, conformément à un acte passé le 1er jour de février 1865, pardevant A. Mondiverri, ancien notaire de cette ville.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
18nov—18,25,2,9,16,20 déc

Edward A. Cotton vs Eglise Méthodiste-Episcopale de la rue Elmire.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4243—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 17 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les droits, passages, privilèges qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Poets, Amour, Bons-Enfants et Musique, et ayant cinquante pieds de face rue Poets sur cent quarante-cinq pieds de profondeur.
Etant la même propriété que les défendeurs ont acquise par achat de la seconde église presbytérienne allemande, selon l'acte passé pardevant feu Edw. Barnett, notaire en cette ville, le 3me jour de juillet 1867.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 nov—16 23 30 déc 7 10 17

Pierre Lelièvre vs Mme Sophie Gossman, femme de Peter Pratlial, et son mari.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 4,360.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 décembre 1881, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Miro et Galvez, mesurant soixante pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur et façade à la rue Miro de cent soixante pieds, au pied américain. [illegible]
Etant la même propriété acquise par Mme Sophie Pratlial, par achat de Mme Maria Lanteh, veuve de Henry Gairman, conformément à un acte passé pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le 20 décembre 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 nov—15,22,29, déc 6,13,17.

Dans l'affaire de la New Orleans Mechanics' Society.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1667—En vertu d'un jugement rendu le 16 juin 1881 et signé le 23 juin 1881, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philippe maintenant Dryades, Canal, Baronne et Commune, désigné comme lot numéro vingt-cinq [illegible]
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8nov—8,15,22,29—6,10déc.

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Giacomo Munio.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4094—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par F. B. Wills, administrateur de ladite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
19nov—19 23 27

Succession de Johann Gottfried Jacobi.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4496—Division — Attendu que Mme veuve Mary Louise Jacobi a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Johann Gottfried Jacobi, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
JAMES T. CLARK, Greffier.
-15 nov—15,19,24.

## ANNONCES OFFICIELLES.

### Proclamation par le Gouverneur.

Département de l'Exécutif, Etat de la Louisiane.
CONFORMÉMENT à l'article 72 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, autorisant le Gouverneur à convoquer l'Assemblée Générale en session extraordinaire, moi, SAMUEL DOUGLAS McENERY, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, j'ai jugé convenable, en vue des graves nécessités existantes, de lancer cette proclamation, convoquant l'Assemblée Générale de cet Etat en session extraordinaire et spéciale, à la Maison d'Etat à la Nlle-Orléans, pour Lundi, 5 décembre 1881, dans le but de légiférer sur les sujets suivants, savoir:
I. Décréter une loi ou des lois faisant des allocations pour couvrir les dépenses ordinaires du gouvernement; pour payer l'intérêt sur la dette publique; entretenir les écoles publiques, les universités et les charités publiques dans l'Etat de la Louisiane pour les années 1882, 1883; faire des allocations pour la maison d'Etat; pour le rachat de warrants de la maison d'Etat; et pour le transfert du siège du gouvernement.
II. Décréter une loi ou des lois pour lever, collecter et forcer le paiement d'une taxe de licence sur toutes les personnes, associations de personnes et de corporations, poursuivant un commerce, une profession, vocation ou ligne d'affaires, excepté les exemptions de taxes conformément aux articles 206 et 207 de la Constitution.
III. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à un revenu annuel pour l'Etat de la Louisiane, par une levée annuelle de taxes sur toutes les propriétés non exemptées de la taxe par la Constitution et pourvoir aux méthodes d'asseoir et collecter les dites taxes et en forcer le paiement.
IV. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir à la collection de toutes les taxes et licences arriérées dues à l'Etat de la Louisiane; pourvoir à la vente de toutes les propriétés confisquées par l'Etat ou vendues à l'Etat pour taxes ou licences non payées; pourvoir à l'exécution de jugements pour taxes ou licences, rendus en faveur de l'Etat pour taxes ou licences.
V. Décréter une loi ou des lois pour pourvoir aux frais, droits et charges et au fonds des dépenses judiciaires dans la paroisse d'Orléans.
VI. Décréter une loi ou des lois pour louer, vendre, échanger ou aliéner autrement la bâtisse de la Maison d'Etat, connue sous le nom d'Hôtel St. Louis, dans la ville de la Nouvelle-Orléans; pour l'assurer et faire une allocation pour réparations ou assurance déjà effectuées.
VII. Décréter une loi ou des lois pour mettre en vigueur l'article 43 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane.
VIII. Décréter une loi ou des lois disposant de balances non allouées dans le trésor d'Etat et transférer les dits montants au fonds général, ou en faire des allocations spéciales.
IX. Une résolution jointe continuant les affaires d'une session dans une autre, comme affaires non finies.
X. Aussi pour mettre le Sénat à même de donner son avis sur tous et les nominations aux places, suivant l'article 68 de la Constitution.
Conformément au dit article 72 de la Constitution, la session spéciale est limitée à une période de 20 jours, et elle est convoquée pour cette période, le pouvoir de légiférer étant limité par le dit article aux objets ci-dessus spécialement énumérés.
Ainsi donné et signé de ma main et sous le sceau de l'Etat de la Louisiane, ce septième jour de novembre, A. D. 1881.
S. D. McENERY,
Gouverneur de la Louisiane.
WILL. A. STRONG, Secrétaire d'Etat.
8nov—12P

## Avis aux Contribuables.
Bureau No 28, Passage de la Bourse.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral.
JOHN T. DUFOUR.
24 sept— No 28 Passage de la Bourse.

---

## VENTES A L'ENCAN.
### PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante de Propriétés améliorées dans les Premier, Deuxième et Troisième District.
Succession de H. M. Dowlin.
No 3872—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR GIRARDEY & MACON, C. E GIRARDEY, Encanteur—Bureaux No 31 rue du Camp—SAMEDI, le 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans cette ville, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, en date du 17 août 1881 et dans la succession ci-dessus des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° La résidence en bois à deux étages No 170 rue Quartier, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Quartier, Chemin du Bayou, St Claude et Tremé. Le lot est composé de la totalité du lot original No 11 et de l'arrière partie des lots Nos 6 et 7 et mesurant 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Quartier sur une 1re profondeur de 80 pieds 4 pouces et 7 lignes sur le côté le plus près de la rue St Claude, de là 1 pied 8 pouces et 5 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et ses sur une seconde ligne de profondeur, de là 61 pieds 4 pouces sur une ligne parallèle à la rue St Claude et courant vers la rue Quartier, de là 16 pieds 6 pouces et 7 lignes sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou et courant vers la rue St Claude; de là 78 pieds 9 pouces et 1 ligne sur une ligne parallèle à la rue Tremé et courant vers la rue Quartier, le tout mesure américaine et conformément aux plans de A. De Armas, député-voyer de la ville, daté du 17 septembre 1881.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui sont sur le dit lot de terre, droits et privilèges, sans exception ou réserve. Les améliorations comprennent la résidence en bois à deux étages, désignée par le No 170 rue Quartier, ayant 6 chambres et corridor dans le corps de logis et cuisine en bois à deux étages détachée de la maison, cour pavée cave et hydrant.
2° La résidence et magasin en briques à trois étages avec mansarde No 15 rue St Ferdinand, située dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut. Le lot est désigné par le No 12 sur un plan dressé par Pilié & Commagny, le 17 février 1834, et annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, le 1er mars 1836, mesurant, au pied américain, 22 pieds 6 pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de 100 pieds, borné sur un côté par le lot No 13 et sur l'autre par le lot No 11, et dans le fond par une allée en commun du dit lot et des autres. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges qui y appartiennent.
Les améliorations comprennent le magasin et résidence en briques à trois étages, avec mansarde, contenant corridor et magasin au rez-de-chaussée, une cuisine en briques à un étage, avec deux chambres et cabinet, corridor et deux chambres sur chacun des premier et troisième étages, une mansarde plâtrée, cour pavée, caves. La propriété est située à une ou deux portes de la nouvelle manufacture dite Crescent Jute Manufacturing Company, près de la Levée et près des cars.
3° La résidence en bois à un étage, située dans la troisième municipalité et neuvième district d'assessment de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Columbus, Laharpe, Dorgenois et Broad. Le dit lot étant une partie de l'habitation anciennement connue comme Guesno brick yard et mesurant 26 pieds 3 pouces de face à la rue Columbus, sur une profondeur entre lignes parallèles de 60 pieds, et désigné comme No 5 sur un plan de Bourcousquié, le 11 janvier 1869, déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, notaire, comme plan No 73, dont une copie est annexée, lequel lot est composé d'une partie ou portion de la façade du lot 11 de l'îlet No 7, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, déposé en l'étude de Jos. Lisbony. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 275 rue Columbus.
4° La maison de résidence en bois à un étage située dans les mêmes carré et district, et adjacente à la propriété ci-dessus décrite. [illegible]
5° La maison de résidence en bois, à un étage, située dans le troisième district de cette ville, dans le carré borné par les rues Columbus, Gentilly, Bayou road et Laharpe, Broad et White. [illegible]
6° Cinq lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré No 50, borné par les rues Commune, Avenue Carrollton, [illegible]
Termes et conditions—Pour les propriétés désignées [illegible]
Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.
5 nov—5 12 19 26, déc 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de choix dans le quatrième ou dans le district des jardins, formant l'angle sud ouest des rues St-Charles et St-André, avec de grands terrains et embellissements champêtres.
Succession de R. H. Bayley—No 35,272.
Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & MACON, Encanteurs—Bureaux No 31, rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, par ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 29 mars 1880, et rendu dans la dite succession, la propriété décrite suivante, savoir:
Une certaine portion de terre, située dans le Quatrième District de cette ville, et dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, St-André et Joséphine, désignée par le No 1 sur un plan annexé à un acte de vente par Thomas McKnight à H. Hatner, passé pardevant P. C. Cuvillier, ex-notaire en cette ville, le 28 avril 1868. La dite portion de terre forme l'angle sud ouest des rues St-Charles et St-André. Elle mesure 74 pieds 6 pouces de face à la rue St-Charles, environ 65 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur sur la partie du fond, sur 173 pieds de profondeur et de face à la rue St-André.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et qui lui appartiennent, comprenant un cottage substantiellement construit en briques et richement fini, retiré de la banquette sur un plateau élevé, avec une large varandah en fer et contenant un vestibule central, des salons, salle à dîner et des chambres à coucher, et en outre un attique fini et le rez-de-chaussée divisé en cuisine et chambres à domestiques.
La façade de la propriété a un beau jardin d'ornement, et elle est ombragée par les plus beaux magnolias et d'autres arbres toujours verts; elle est bordée d'une riche barrière en fer, qui lui donne l'apparence d'une solidité et d'un confort que rien ne peut surpasser dans aucune autre résidence.
La propriété est sujette à un bail jusqu'au 1er octobre 1882; le locataire est chargé des réparations à ses frais.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acheteur, et à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et le privilège du vendeur portant la clause de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas où il faudrait poursuivre pour la collection; les bâtisses devront être assurées et le transfert de la police au porteur des billets, et l'acheteur devant payer les taxes dues et exigibles en 1881, pardessus le prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant du prix sera requis au moment de la vente.
Actes de vente aux frais de l'acheteur devant le notaire désigné par les exécuteurs.
5 nov—5 12 19 26, déc 3 10

### PAR CHAS. H. REED.
UN JOLI PETIT COTTAGE
Sixième District.
BON LOT ET BON VOISINAGE.
Succession de Sarah Garvis.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4345.
PAR CHAS. H. REED.—ALBERT PAUL, encanteur—Bureau rue Carondelet No 9.—A l'encan, MERCREDI, 30 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à la date du 29 octobre 1881, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la petite propriété de choix, savoir—
Un certain lot de terre, dans le Sixième District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 130, borné par les rues Joseph, Octavia, Levée et Jersey. Le dit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Joseph, sur une profondeur de 120 pieds 5 pouces, suivant le plan de H. C. Brown, arpenteur. Les améliorations consistent en une résidence-cottage, ayant diverses chambres, cuisine, citerne, etc., en bon état, bonne localité, près des chars et présentant les agréments usuels. Cette propriété sera vendue le —.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. R. Hogan, notaire aux frais de l'acquéreur.
30 oct—30—13 26 nov

---

### VENTES A L'ENCAN.
GIRARDEY & MACON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.
De la propriété dite Vacherie Melrose, Près de l'Avenue Napoléon.
Dans l'affaire de J. L. Louden et al. vs. Hardeman.
No 4501 Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.
PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, [illegible] décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu par l'hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division —, en date du 15 novembre 1881, rendu dans l'affaire ci-dessus pour opérer un partage, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Une certaine portion de terre située dans le 6e district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Milan et Berlin, mesurant 155 pieds de face à la rue Carondelet sur 82 pieds 4 pouces de profondeur et face à la rue Berlin, ensemble avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent et connus sous le nom de Vacherie Melrose. Une maison en bois de très belle apparence, de 60 pieds sur 120.
Conditions—Moitié comptant, et le reste à un an de crédit, en un billet garanti spécialement par hypothèque et privilège du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de huit pour cent d'intérêt du jour de la vente à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le montant du billet, paiement par l'acquéreur des taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 nov—19 26 nov—3 déc

Maison située dans un quartier central, pour résidence et magasin.
Près de la rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine.
PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs—Bureau: 31 rue du Camp, SAMEDI, 19 novembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan:—
La maison en briques à deux étages, avec mansarde, pour résidence et magasin, désignée par le No 140 rue de la Douane, dans l'îlet borné par les rues Douane, Canal, Bourbon et Dauphine. Le terrain mesure 24 pieds 6 pouces de face à la rue de la Douane, 25 pieds de largeur dans le fond touchant à la propriété de D. H. Holmes, 90 pieds 9 pouces de profondeur du côté de la rue Dauphine, et 90 pieds 6 pouces du côté de la rue Bourbon.
Les améliorations consistent en une maison en briques solidement construite, disposée pour magasin et résidence, avec une façade élégante et agréable à l'œil, le tout en bon état et venant d'être réparé. La propriété est vendue sujette au bail expirant le 1er août 1882, le loyer payé par le présent locataire étant de $430 par an. Les accessoires à l'intérieur appartiennent au dit locataire et ne sont pas compris dans la vente.
La proximité de la propriété à la rue du Canal, et les avantages particuliers qu'offrent le 1er et le 2e District, la recommandent aux acheteurs, soit qu'on veuille l'occuper ou que l'on tienne à faire un placement sûr et avantageux.
Conditions—Un tiers ou plus, au choix de l'acheteur, comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis spécialement par hypothèque, avec privilège de vendeur et toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent d'honoraires d'avocat et transfert de la police d'assurance, l'acquéreur devant payer comptant, en outre du prix de vente, les frais de l'encanteur pour annonces et commission d'encan et déposer 10 pour cent comptant sur le prix de la vente.
Acte de vente pardevant G. Legardeur, notaire, aux frais de l'acquéreur.
29 oct—29, 30 oct. 5, 6. 12 nov à vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente d'effets mobiliers dans l'affaire de George McNeil vs Ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 4242.
PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp,—JEUDI, le 24 novembre 1881, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan sur les lieux, No 96 rue South Peters, par forme d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Division E de la dite cour, actuellement absent de la ville, en date du 11 novembre 1881, et rendu dans la susdite affaire.
Les effets mobiliers comprennent une grande variété de matériaux à construction, persiennes, bois, etc., etc., etc.
Conditions—Comptant sur les lieux.
19nov—19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un Magasin et Résidence dans le Centre du Deuxième District,
Sur la rue Vieille-Levée, entre celles Conti et St-Louis.
Succession de Moses Mayer.
No 4397—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR C. E. GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, Encanteur—Bureaux 31 rue du Camp—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour, Division E, maintenant en congé, en date du 3 novembre 1881, et rendu dans la succession ci-dessus la propriété ci-après décrite.
Le magasin et résidence en briques à trois étages, désigné par le No 55 rue Decatur ou Vieille-Levée, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Conti et St-Louis. Le lot de terre sur lequel les améliorations ont été bâties mesure, au pied français, 18 pieds 11 pouces de face à la rue Vieille-Levée ou Decatur, [illegible]
Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, payable en billets garantis spécialement par hypothèque et lien du vendeur, portant toutes les clauses usuelles de 8 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et 5 pour cent, honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et la police d'assurance sera transférée aux détenteurs des billets. L'acquéreur devra rembourser au moment de la prime pour le paiement de la police et assumer les taxes dues et exigibles en 1882, en outre, payer comptant, en sus du prix d'adjudication, les frais de publicité et la commission de l'encanteur fixée à 5 pour cent. Un dépôt d'argent sera requis au moment de l'adjudication pour assurer de la part de l'acquéreur la parfaite observance des conventions de la vente.
Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 nov—5,12,19,26—3,10 déc

### PAR HOEY & O'CONNOR.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Dans l'affaire de la liquidation de la Louisiana Life Insurance Company.
Bons consolidés de l'Etat de la Louisiane à l'encan.
No 4135—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAR HOEY & O'CONNOR NICHOLAS J. HOEY encanteur, Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 novembre 1881, à 12 1/2 P. M. à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 octobre 1881, dans l'affaire de liquidation de la Louisiana Life Insurance Company No 4135, du dossier de la dite cour, le dit ordre ayant été lancé sur l'application de John Glynn, jr, receveur, etc. il sera vendu à l'encan au plus haut enchérisseur, les bons consolidés de l'Etat de la Louisiane émis en vertu d'un acte de l'assemblée générale, approuvé le 24 janvier 1874, des dénominations suivantes, à savoir:
251 Bons de $1000 chacun, $25,100.
10 Bons de $1000 .. $10,000.
1 Bon de $500 .. $500.
Tous coupons non échus, à savoir No 16 (du 1er janvier 1883) au No 80 inclusivement des dits Bons y sont attachés, de même que le coupon No 12 du 1er janvier 1880.
Conditions de la vente—Comptant sur les lieux.
26 oct—26, nov 2,9,16,23 à la vente.

### PAR W. I. HODGSON.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Onze cents acres de terre.
Dans la Paroisse St Landry.
Succession de Samuel P. Russ, décédé. Cour civile de district, paroisse d'Orléans.
Dossier No 4,065. Division "C"
Vente pour opérer un partage.
A long crédit, à l'encan.
PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 10 décembre 1881, à midi à la Bourse d'encan St Charles dans la rotonde St Charles, dans cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C" en date du 7 novembre 1881, dossier No 4,065 dans la succession de Samuel P. Russ, décédé, il sera vendu à l'encan—
Onze cent onze et 60/100 acres, 1111 60/100 de terre, situés sur ou près la rivière Atchafalaya dans la paroisse St Landry, Etat de la Louisiane, comme suit à savoir:
La moitié sud du quart sud ouest de la section (17) dix-sept, et la moitié est de la moitié ouest de la section (22) vingt-deux, le tout dans le comté cinq (5), sud de la région sept (7) est ayant 240 acres environ.
La partie inférieure de la moitié est de la fraction de section dix-sept (17) dans le comté cinq (5) au sud de la région sept (7) est et ayant environ 150 acres.
La moitié ouest du quart sud ouest de la section vingt-deux (22) dans le comté cinq (5) au sud de la région sept (7) est et ayant environ 80 acres.
Les lots deux, (2), trois, (3), huit (8) et neuf (9) de la section un (1) dans le township six (6) au sud du range sept (7) est contenant à peu près 158 74/100 acres.
La moitié est du quart sud-ouest de la section quinze (15). La moitié ouest de la moitié ouest quart nord-ouest de la section vingt-deux (22), et la moitié est de la moitié est de la section (21) vingt-et-un, le tout dans le comté cinq (5) au sud du range sept (7) est et contenant à peu près 482 85/100 acres. Les lots ci-dessus sont tous plus ou moins et sont situés dans le district ouest des terres de la Louisiane.
TERMES ET CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, 10 0/0 devant être payé au comptant sur les lieux pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, No 17 Commercial Place, aux frais de l'acquéreur y inclus les taxes dues et exigibles en 1882.
9nov—9,13,27—10déc.

### PAR CHAS. H. REED.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Christian Maar.
Cour Civile de District —No 3052.
Maison cottage, rue Amelia et Peniston.
Deux beaux lots de terre.
PAR CHAS. H. REED—Bureau No 9 rue Carondelet—Albert Paul, encanteur—A l'encan, MERCREDI, 7 décembre 1881, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, sous l'Hôtel St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété suivante
DEUX (2) LOTS DE TERRE dans l'îlet 166, compris entre les rues Amelia, Peniston, Laurel et Live Oak avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesdits lots mesurent chacun 29 pieds de face à la rue Live Oak sur une profondeur de 115 pieds. Les améliorations consistent en une maison cottage, avec toutes les accessoires usuels, bon voisinage, à proximité des chars, etc.
Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant E. B. Hogan, notaire aux frais de l'acquéreur.
6 nov—6,26, 7 déc.

---

### VENTES A L'ENCAN.
### PAR SPEAR & ESCOFFIER.
Propriétés améliorées dans le Troisième District.
Succession de Catherine Durner, épouse d'Anthony Wedges.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4364.
PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, le 24 décembre 1881, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1881 pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:
1° Onze lots de terre, avec tous les droits et privilèges qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 23 borné par les rues Jeanne, Pauline, Marais et Urquhart, désignés par les Nos 1 à 11 inclus, dit îlet d'après le plan de Joseph Pilié en date du 8 mars 1859, déposé en l'étude de E. Bouny, notaire.
Les dits lots se touchent et forment la moitié du dit îlet, font face à la rue Pauline et mesurent comme suit: le lot No 1 forme l'encoignure Pauline et Marais, et mesure 31 pieds 2 pouces 1 ligne face à la rue Pauline, sur une profondeur de 118 pieds 3 pouces et 5 lignes. Les lots Nos 2 à 10 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Pauline, sur une profondeur entre lignes parallèles de 118 pieds 3 pouces 5 lignes; le lot No 11 forme l'encoignure Pauline et Urquhart et mesure 31 pieds de face à la rue Pauline, sur 118 pieds 3 pouces de profondeur et face à la rue Urquhart, le tout mesure américaine, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
2° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 2, 3, 4 et 5, dans l'îlet borné par les rues Indépendance, Urquhart, Villeré et Pauline, sur un plan de Nelson Fox, Jr., le 6 avril 1848 et déposé en l'étude de P. E. Laresche, autrefois notaire, comme plan No 27 dans le livre de plan L, les dits lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds 4 lignes de face à la rue Indépendance sur une profondeur de 95 pieds 3 lignes entre lignes parallèles.
Termes et conditions—Comptant sur adjudication, l'acquéreur assumant le "drainage privilège" s'il en existe et de payer les taxes de 1881.
Actes de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais des acquéreurs.
19 nov—19,26, 3,10,17,24 déc

Succession de Noel Cabot.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 4264.
PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 décembre 1881, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse St Charles sur la rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier, en vertu d'un décret de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 12 novembre 1881, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Bagatelle, Bons Enfants, Marais et Union, ayant 30 pieds de face rue Bagatelle sur 120 de profondeur.
Conditions: comptant.
Acte de vente pardevant J. H. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 nov—16,23,30, déc 7,16.

Résidence de choix rue de l'Esplanade, No 200 rue Esplanade, entre Marais et Villeré, vis-à-vis des résidences de MM. Beltram, Roca, Vonsteil, Gelpi, Shwarz et Tricou.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 19 novembre 1881, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles, entre celles Commune et Gravier—
Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Marais, Villeré et Chemin du Bayou, mesurant 33 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Esplanade sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes sur le côté le plus près de la rue Villeré, 127 pieds 1 pouce sur la ligne de côté plus près de la rue Marais, puis se rétrécissant sur une ligne s'étendant vers la rue Villeré 7 pieds, et une seconde profondeur de 33 pieds 10 pouces 4 lignes à la limite du fond qui mesure 32 pieds, le tout au pied américain conformément à un plan dressé par Edgar Pilié, voyer, en date du 12 novembre 1881.
Les améliorations comprennent une belle et agréable résidence (cottage), contenant quatre chambres avec corridor de côté; aussi une résidence (presque neuve) en briques, à deux étages, contenant trois chambres à chaque étage, lieux d'aisance, galerie de côté, hangars, chambre à charbon, poulailler, caves, etc., allée de côté. La propriété porte le No municipal 200 Esplanade. On peut à très peu de frais faire de cette propriété une des plus magnifiques avenues de l'avenue du Second District.
Termes et conditions—1/3 ou plus comptant, le reste à un crédit de 1 et 2 ans par billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur, avec 8 0/0 d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, et la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement des billets, et l'assurance quelconque, l'assurance aux frais de l'acquéreur pour un montant égal aux billets et transfert de la police au détenteur des billets. L'acquéreur assumera et paiera toutes les taxes d'Etat et de ville de l'année 1881 en sus du prix d'adjudication et toutes les autres classes usuelles et légales.
L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.
Le vendeur se réserve le privilège de livrer la propriété, le 15 décembre 1881 ou avant.
Acte de vente pardevant Jas Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur. 13 nov—à 19.

### PAR JAS. P. GUINAULT.
VACHERIE.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—MARDI 22 novembre 1881, il sera vendu à 11 heures précises du matin sur le Chemin de Gentilly, près de la machine à décocher de l'Avenue de Londres—la vacherie de M. Jean Basque, se composant de:

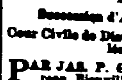

20 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux, les autres pleines, très avancées.
2 chevaux, 2 charrettes à lait, 1 charrette à provisions, harnais, bidons, pétrins, etc. etc., et tous les ustensiles de la vacherie.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur.
Conditions—Jusqu'à $100 comptant, et audessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
19 nov—

Deux lots de terre avec bâtisses, rue Annette Nos 37 et 39.
Succession d'Antoine Aimée Duplessis.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 4094.
PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 17 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division D, en date du 10 novembre 1881—
Deux lots de terre contigus situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Annette, St-Antoine, Marais et Urquhart, désignés par les lettres A et B.
Les lots A et B mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annette sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.
Les améliorations sur le lot A comprennent une maison basse en bois No 37, ayant quatre chambres, deux cabinets, cuisine double, lieux d'aisance, citerne, &c., &c.
Sur le lot B—Une maison basse en bois No 39, construite dans le fond, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade, citerne, lieux d'aisance, &c., &c.
Le tout conformément au plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit. Les acquéreurs fourniront leurs billets portant huit pour cent d'intérêt de date et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les propriétés vendues, avec toutes les clauses usuelles de polices d'assurance et les frais d'avocat à raison de 5 pour cent, en cas de non paiement à échéance. Les acquéreurs auront le privilège de payer tout le montant du prix de l'adjudication comptant, s'il le désirent.
Actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs—10 pour cent seront requis des acquéreurs sur le montant de l'adjudication pour garantir la vente.
12 nov—19 26, déc 3 10 17

Propriétés de valeur dans le Troisième District.
Résidence à deux étages rue Marigny No 97.
Maison simple en bois, No 99 rue Marigny, et une maison double à deux corps de logis, No 101 de la même rue.
No 4183—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Succession de Mme Julie Marguerite de Montesy, épouse décédée de Matern Weber.
PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 décembre 1881, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division A, en date du 31 octobre 1881—
1° Un certain lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, au faubourg Marigny, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Grands-Hommes, Craps et Mandeville, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la dite rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur; lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 202, d'après le plan général du dit faubourg et doit être pris du lot No 202 et doit être la partie la plus rapprochée de la rue Craps—et est borné d'un côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à Mad. Valette et de l'autre côté par la balance du dit lot No 202. Ensemble, une maison simple, couverte en ardoises, No 99, contenant trois chambres, cabinet, une galerie s'entrées, cuisine de trois chambres, hangar, citerne, puits, etc.
2° Un lot de terre situé dans le même District et îlet, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Marigny, sur 63 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, lequel lot de terre est une partie du lot désigné par le No 210, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et doit être pris de la partie du fond du dit lot No 210, et est borné du côté de la rue des Grands-Hommes par le lot No 202. Ensemble, une maison en bois No 101, à deux corps de logis, ayant six chambres, cuisine double, lieux d'aisance, deux caves, &c.
3° Un certain lot de terre situé dans le même faubourg Marigny, 3me district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Marigny, Mandeville, Craps et Grands-Hommes, mesurant 26 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny, sur 154 pieds 6 pouces 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles lequel lot étant la moitié d'un certain lot de terre désigné par le No 202 de l'îlet No 18, d'après le plan original du dit faubourg Marigny, et est conformé au côté de la rue Craps par l'autre moitié du dit lot No 202. Ensemble une résidence à étage, No 97, couverte en ardoises, ayant salon en fer sur la façade, 4 chambres et 1 cabinet, corridors, haut et bas, cuisine de 4 chambres, deux citernes, hangar, lieux d'aisance, cour carrelée, &c. Le tout conformément aux plans qui sont exposés à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Actes de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.
Les acquéreurs paieront comptant sur les lieux 10 pour cent sur leur adjudication pour garantir la vente. 5 nov—5,12,19,26, déc 3 et 10.

---

L'Abeille de [illegible]
NOUVE[LLE-ORLEANS]
SAMEDI 19 [NOVEMBRE 1881.]

C. E. KELL[Y]
No 12 rue Dauphine [illegible]

L[E] DR GEORGE [illegible]

JOSEPH [illegible]
130 [illegible]

Le docteur C. B. White, [illegible]

Little Brown Jug,
La Belle P[illegible]
My [illegible]
A vendre par tous [illegible]
BOYER & ADA[illegible]
79 & 81 rue Gravier
31 juil—

BANQUE NATIONALE D'ETAT [illegible]
Dans une réunion de [illegible] cette banque, qui a eu [illegible] Gouverneur Samuel D. [illegible] teur de la Banque pour [illegible] membre Louis A. W[illegible]
Le vice-président, Pierre [illegible]

ETA[T] de [illegible]
Banque Nation[ale]
à la clôture des [illegible] octobre [illegible]

| | |
|---|---|
| Prêts et escomptes.......... | |
| Bons des E. U. pour circulation.......... | |
| Bons d'Etat de la [illegible] pour cent.......... | |
| Bons de Morgan's La & T R & Steamship Co 6 pour [cent] au pair.......... | |
| Autres actions, bons et [illegible] ques.......... | |
| Autres valeurs actives, au [illegible] tant.......... | |
| Immeubles.......... | |
| Dépenses courantes et payées.......... | |
| Rachat du fonds avec le [illegible] rier des E. U.......... | |
| Prêts sur demande.......... | $218,308 |
| Comptant en mains.......... | 612 415 |
| Change américain et étranger.......... | 326,470 |
| Dû par les banques et banquiers.......... | 75,466 |

PASSIF.

Fonds social..........
Fonds de surplus..........
Profits indivis..........
Circulation..........
Dividendes non payés..........
Dépôts individuels..........
Dû aux banques et banquiers

J. B[illegible]
Pierre Lanaux,
Alfred Moulton,
John H. Maginnis,
Samuel D. McEnery,
Ed. L. [illegible]

Chèques sur Londres, Paris, [San] Francisco et autres points, [illegible] Banque succursale de dépôt [illegible]

MODLEY [illegible]
ONT l'assortiment [illegible] cannes, charrettes à [illegible] [illegible]
Dépôt 18 et 20 [illegible]
Sept 1881—1an

# FEUILLE[TON]
MADA[ME]
# RABAT-[illegible]
PAR
PAUL SAUNI[ÈRE]

La mère Rabat-[illegible] la rue complètement [illegible] portée chez un pharmacien [illegible] ouvert les yeux, quand on [illegible] quand on lui a [illegible] faire chez elle, elle n'a [illegible]
On l'a fouillée pour voir [illegible] une carte de visite, [illegible] quelconque, mais on [illegible] mouchoir, un [illegible] porte-monnaie contenant six [illegible]
Bref, [illegible] ait subir avait provoqué [illegible] attaque de nerfs, [illegible] le plus en plus hallucinée [illegible] Pitié. Mais les [illegible] disaient prétendirent [illegible] sainte de folie furieuse et [illegible] ces la garder. Aussi, le [illegible] après la visite du [illegible] confirme les assertions [illegible] été dirigée sur Bicêtre.
—Et combien y a-t-il de [temps] accident lui est arrivé?
—Il y a aujourd'hui [illegible] nous sommes le 9 avril [illegible] passait, je crois, en juin [illegible] le 5....Oui, c'est cela, [illegible] date. Il y a donc [illegible] mois et vingt-cinq jours.
—Ah! [illegible] tristesse.
On [illegible]